



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2019

Le vingt et un novembre deux mille dix neuf

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 14 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS: Mmes et Mrs MARTIN Y. - MAZET J. - BOASSO J.M. - HAREUX T. - BONNET S. - Adjoints - MICHEL G. - FRERY P. - MATILLON P. - CHAMPAVERT Y.- BRESSET P. - LEWER A. - DOLE L. - JACQUEMOND M. - KRAFFT N. - ROUX N. - FOURNEL I. - FURNON R. - FOREST T. - COCAGNE D. - BERNARD L - DE VERON D. Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS: PINATEL M-C. pouvoir à MARTIN Y. - YAVAZ Z. pourvoir à HAREUX T. - BERNARD R. pouvoir à BONNET S. - FAURE L. pouvoir à. BOASSO J-M. - MERIDJI K. pouvoir à MAZET J. - GUILLERM Y. pouvoir à JACQUEMOND Michel - SZNYCER F. pouvoir à FURNON R. - LANCELEVÉE N.

Nombre de conseillers

En exercice 29 Présents 21 Votants 28

Secrétaire élu : BONNET Sylvie

Début de la séance : 20H00

Délibération n° 2019/21/11/108 Les règles du temps de travail

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver le règlement du temps de travail comme annexé,
- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer le présent règlement.

Délibération n° 2019/21/11/109 Budget de la commune 2019 - Décision modificative n°4

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la décision modificative n° 4 – Budget de la commune – Exercice 2019.



Délibération n° 2019/21/11/110 Tarifs communaux 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'acter l'ensemble des tarifs proposés.
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.

Délibération n° 2019/21/11/111

Demande de subvention pour la restauration d'archives auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 25 voix pour et 3 contres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.
- De dire que les dépenses afférentes à ce projet seront inscrites au budget primitif 2019.

Délibération n° 2019/21/11/112 Acquisition de terrains Chemin des Chartonnes dans le cadre de la création d'un cheminement piéton

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition des parcelles précitées.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les deux actes authentiques d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2019/21/11/113 Convention de versement d'une indemnité d'éviction

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2019/21/11/114 Renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver les termes du nouveau contrat enfance et jeunesse.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Délibération n° 2019/21/11/115



Convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'adhésion aux énergies suivantes :

Adhésion en cours		Nouvelle adhésion	
Electricité	X	Electricité	х
Gaz naturel	X	Gaz naturel	x
		Bois granulés	

- D'approuver l'adhésion de la commune au groupement d'achat selon les modalités sus mentionnées ;
- D'approuver la convention de groupement d'achat modifiée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;

Délibération n° 2019/21/11/116 Convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de véhicules électrique (VL et VU) et de vélos (électrique et hydrogène)

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'adhésion pour (à cocher):

✓ VL électrique	✓ Vélo à assistance électrique
✓ Véhicule	✓ Vélo à
Utilitaire	assistance
électrique	hydrogène

- D'approuver l'adhésion de la commune au groupement d'achat selon les modalités sus mentionnées ;
- D'approuver la convention de groupement d'achat ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Délibération n° 2019/21/11/117 Versement d'un acompte pour la réalisation d'une fresque

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 23 voix pour, 2 abstentions et 3 contres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant verser un acompte de 7 187.50€ à l'entreprise Forez Colors.



Convention définissant les droits et obligations des parties résultant de l'installation de fibres optiques dans les infrastructures Orange

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider la convention annexée à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2019/21/11/119

Avenant n°1 à la convention d'études et de veille foncière entre la commune de Sury-le-Comtal, la Communauté d'Agglomération Loire Forez et l'EPORA Rue du lavoir

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'avenant à la convention d'études et de veille foncière
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Délibération n° 2019/21/11/120 Renouvellement de l'opération façades – Exercices 2019 et 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable pour régulariser cette opération pour l'année 2019 selon les critères tels qu'exposés ci-dessus
- D'émettre un avis favorable pour la reconduction de cette opération pour l'année 2020 selon les critères tels qu'exposés ci-dessus
- De dire que les crédits afférents seront prévus aux Budgets Primitifs 2019 et 2020.

Délibération n° 2019/21/11/121

Remboursement à Madame BERNARD Renée pour l'achat d'une guirlande lumineuse Le Conseil Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'accepter le remboursement d'une facture à Madame BERNARD Renée pour un montant total de 30.99 € T.T.C.

Délibération n° 2019/21/11/122

Régulation et gestion des populations de chats errants sur le territoire communal : Convention avec la clinique Vetorris

Le Conseil Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.



Avenant n°1 de la convention de mise à disposition du service technique de la commune auprès de Loire Forez agglomération pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'avenant n°1 à la convention joint à la présente délibération, modifiant les missions du service mise à disposition et le montant prévisionnel annuel de la mise à disposition de service de la commune auprès de Loire Forez agglomération,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer celui-ci ainsi que tout autre document qui s'y rattache.

Délibération n° 2019/21/11/124

Accord-cadre - Location, maintenance et gestion des périphériques d'impression Le Conseil Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre avec TOSHIBA ainsi que les éventuels avenants à intervenir.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n° 2019/09/16 du 25/09/2019

Avenant N° 3 au bail passé entre la Commune de Sury-le-Comtal, Madame PRUNELLE Brigitte pour la location d'un appartement situé 6, place du 8 Mai au 1^{er} étage à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2018 étant de 127.77 et celui du 2^{ème} trimestre 2019 étant de 129.72, le montant mensuel du loyer est porté de 430.80 € à **437,37** € payable d'avance avec effet au 1^{er} novembre 2019.

Décision n° 2019/09/17 du 25/09/2019

Avenant n°1 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur GEOFFROY Maxime pour la location d'un logement de type F2 situé 7, place Giraudier à Sury-le-Comtal

La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2018 étant de 127.77 et celui du 2^{ème} trimestre 2019 étant de 129.72, le montant mensuel du loyer est porté de 350.00 € à **355.34** € payable à terme échu avec effet au 1^{er} octobre 2019.

Décision n° 2019/10/18 du 16/10/2019

Avenant n°1 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur PEREIRA Fernandes pour la location d'un local commercial situé 3, rue Martin Bernard à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 3^{ème} trimestre 2018 étant de 128.45 et celui du 3^{ème} trimestre 2019 étant de 129.99, le montant annuel du loyer est porté de 1800.00 € à **1 821.58** € payable à terme échu avec effet au 1^{er} novembre 2019.

Décision n° 2019/11/19 du 05/11/2019

Marché de travaux : aménagement de la route d'Epeluy Approbation d'un contrat avec EIFFAGE

Est approuvé le contrat de travaux avec EIFFAGE aux conditions suivantes



Montant initial HT : 537 249.00€ Montant initial TTC : 644 698.80€

Décision n° 2019/11/20 du 05/11/2019

Marché de travaux : création d'une passerelle « Mode doux » sur la Mare à Sury

le Comtal

Approbation d'un contrat avec BLANCHET GROUPE

Est approuvé le contrat de travaux avec BLANCHET GROUPE aux

conditions suivantes:

Montant initial HT : 228 966.69€ Montant initial TTC : 274 760.03€

Décision n° 2019/11/21 du 05/11/2019

Marché de travaux : aménagement de la route de Les Chaux Approbation d'un contrat avec TPCF – Ets de Colas R.A.A

Est approuvé le contrat de travaux avec TPCF aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 293 846.55€ Montant initial TTC : 352 615.86€

Décision n° 2019/11/22 du 06/11/2019

Marché de travaux : aménagement de la rue du Grand Fossé Métral

Approbation d'un contrat avec TPM

Est approuvé le contrat de travaux avec TPM aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 71 339.00€ Montant initial TTC : 85 606.80€

Fin de la séance : 21H13

Sury Le Comtal, le 26 novembre 2019

Le Maire, Yves MARTIN